

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 49 (1904)  
**Heft:** 12

**Rubrik:** Informations

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

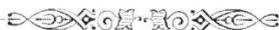
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

on facilement, ou la vie est-elle chère? Comment est-on logé, et à quelles conditions de prix? Quelles ressources offre le pays? Peut-on y chasser, y pêcher? Y trouve-t-on des cercles? Les relations y sont-elles faciles et agréables? Quelle sorte d'industrie s'y exerce? Et quel en est le principal commerce? Les femmes y sont-elles aimables, et les diverses religions peuvent-elles y être pratiquées? Les différentes armes de la garnison y frayent-elles, et dispose-t-on de toutes les ressources possibles pour l'instruction et l'éducation des enfants?

N'est-ce pas une idée vraiment intéressante que d'avoir ouvert une enquête sur ces divers points, et n'y a-t-il pas quelque chose de symptomatique dans le fait que cette idée ait pu venir? J'ai parcouru ce gros dictionnaire avec une curiosité et un plaisir auxquels j'étais fort loin de m'attendre en le prenant. J'y ai trouvé ample matière à des réflexions philosophiques dont je vous fais grâce parce que cette chronique est déjà longue, mais qui n'ont pas laissé de me paraître... assez neuves! Enfin, je tiens à ajouter que pour les villes que j'ai habitées, tout au moins, je ne peux que rendre hommage à l'exactitude parfaite des renseignements recueillis par M. E. Delorme. Ce marchand d'uniformes civils et militaires, ce fabricant de sellerie et de harnachement, me paraît un psychologue très avisé et un observateur fort attentif, en même temps qu'un écrivain châtié.



## INFORMATIONS

### SUISSE

**Nominations.** — Le Conseil fédéral a nommé commandant de la V<sup>e</sup> division le colonel Isaac Iselin, à Bâle, et commandant de la VI<sup>e</sup> division le colonel Henri Wyss, à Einsiedeln.

Tous deux sont sortis de l'infanterie. Le colonel-divisionnaire Iselin, né en 1851, commanda successivement le 54<sup>e</sup> bataillon de fusiliers de Bâle-Ville, le 18<sup>e</sup> régiment d'infanterie et la IX<sup>e</sup> brigade d'infanterie. Son brevet de colonel-brigadier datait du 19 décembre 1899.

Le colonel-divisionnaire Wyss est né en 1853. Il commanda le 24<sup>e</sup> régiment d'infanterie de 1889 à 1897, et dès le 12 mars de cette dernière année, la XI<sup>e</sup> brigade d'infanterie. Pendant les récentes manœuvres du III<sup>e</sup> corps d'armée, il exerça le commandement de la VI<sup>e</sup> division en remplacement de son chef malade, dès le deuxième jour des exercices de division.

